

Ordre du jour

- 9 h 00 à 9 h 10 Introduction
Objectif de la consultation nationale : Nicole Pageot, Transports Canada
Objectif et fonctionnement de la réunion : Johanne St-Cyr, SAAQ
- 9 h 10 à 9 h 30 Financement du transport scolaire
Portrait du secteur du transport scolaire au Québec
Portrait du secteur du transport par autocar
- 9 h 30 à 9 h 35 Présentation et interprétation des statistiques d'accidents dans chacun des secteurs
- 9 h 35 à 12 h 00 Échange sur chacun des thèmes principaux présentés dans la liste ci-jointe
- 12 h 00 à 13 h 00 Dîner
Salades, sandwiches et boissons seront offerts
- 13 h 00 à 16 h 00 Suite des travaux
- 16 h 00 à 16 h 30 Synthèse
Revue de l'ensemble des discussions sur les autobus scolaires et les autocars (Johanne St-Cyr)
Clôture de l'atelier (Nicole Pageau et Johanne St-Cyr)



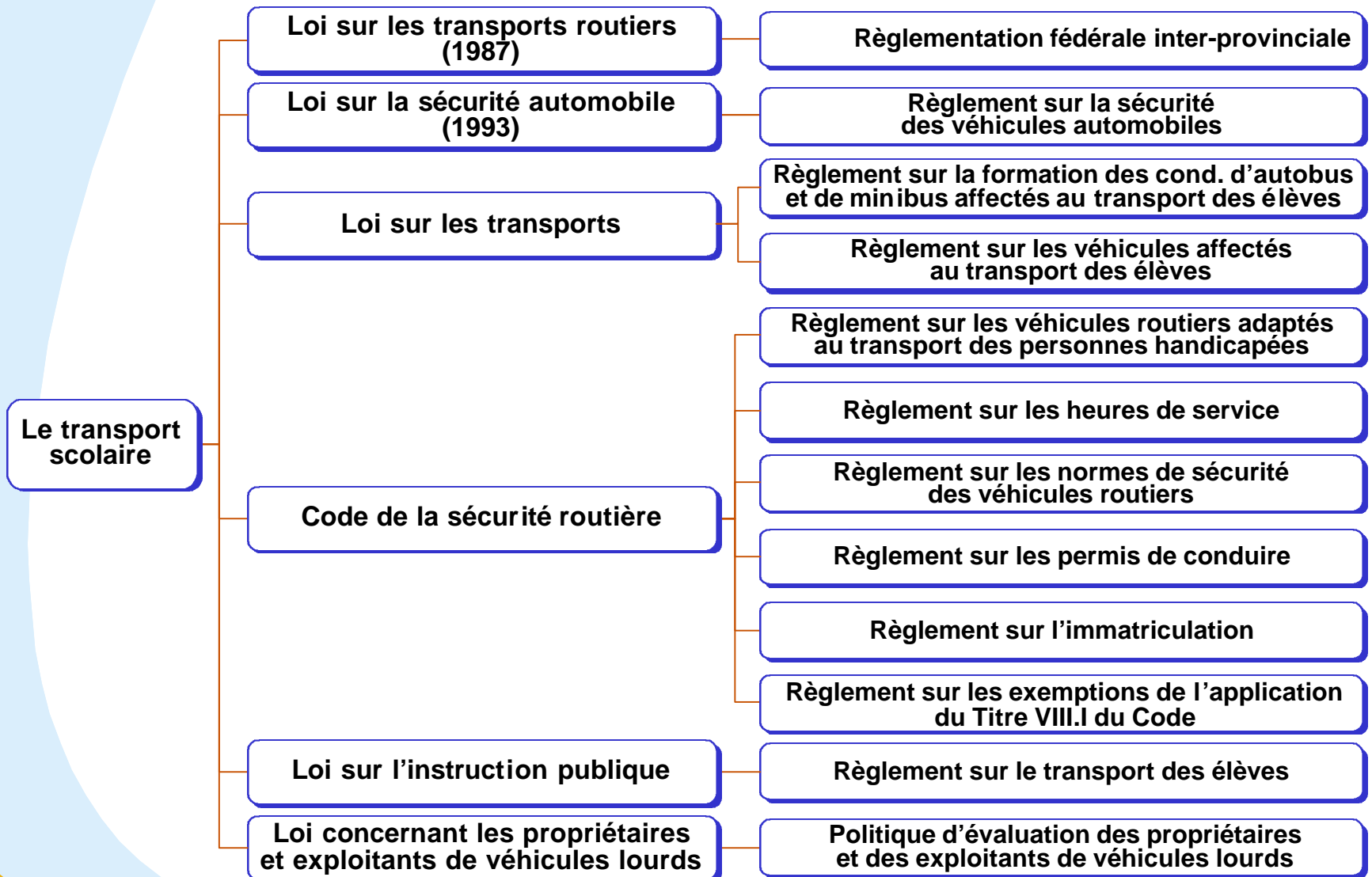
***Objectif
de la consultation
nationale***

Objectifs de la rencontre

- ❑ Partager les connaissances sur le sujet
- ❑ Recueillir les préoccupations des principaux intervenants au Québec
- ❑ Identifier les problématiques qui doivent faire l'objet d'une attention spéciale
- ❑ Dégager, le cas échéant, des consensus sur des actions concrètes à réaliser

Transport scolaire

Encadrement



Transport scolaire

Partage des responsabilités

- ❑ Ministère de l'Éducation (*MEQ*)
 - ◆ Droits et obligations des commissions scolaires
 - ◆ Modalités d'octroi de contrats
 - ◆ Stipulations minimales
 - ◆ Contribution de ± 90 % au financement
- ❑ Ministère des Transports du Québec (*MTQ*)
 - ◆ Encadrement en matière de sécurité en transport scolaire
 - ◆ Formation des conducteurs
- ❑ Commission des Transports du Québec (*CTQ*)
 - ◆ Inscription à la CTQ
 - ◆ Imposition de sanctions

***T**ransport *scolaire**

Partage des responsabilités

- ❑ Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
 - ◆ Définition et gestion du droit d'accès au réseau routier
 - ◆ Promotion de la sécurité routière
 - ◆ Encadrement de la réglementation

- ❑ Commissions scolaires (72)
 - ◆ Organisation et planification du transport scolaire
(admissibilité, horaire, mode de transport exclusif/intégré)
 - ◆ Gestion financière et liens contractuels
 - ◆ Contribution de $\pm 10\%$ au financement

Transport scolaire

Portrait général

- ❑ Dessert l'ensemble du territoire québécois habité
- ❑ 66 % des élèves du primaire et du secondaire l'utilisent pour se rendre à leur école
- ❑ 93 % des élèves transportés le sont par le mode exclusif; l'autre 7 % le sont par le transport en commun
- ❑ 5 lois et 9 règlements encadrent cette activité
- ❑ 500 millions \$ en retombées économiques

Transport scolaire

Transport exclusif

- ❑ 654 000 écoliers, soir et matin
- ❑ 1 million de kilomètres par jour
- ❑ 8 500 autobus scolaires
 - ◆ 354 véhicules adaptés
 - ◆ 1 716 berlines
- ❑ 10 000 conducteurs ou conductrices et employés de garage ou de bureau
- ❑ 850 transporteurs scolaires

Transport scolaire

Tendances de l'industrie

- ❑ Décroissance de la clientèle scolaire
 - ◆ D'ici 2003-2004, baisse de 18,9 % au niveau préscolaire et de 4,7 % au niveau primaire
- ❑ Diminution du nombre d'autobus, augmentation du nombre de berlines
- ❑ Augmentation du nombre de kilomètres parcourus par circuit
- ❑ Augmentation du temps alloué pour effectuer un parcours



Transport scolaire (APAQ)

Tendances de l'industrie

- ❑ Intégration de nouvelles clientèles

Transport interurbain/nolisé

Encadrement

Le transport
interurbain
et nolisé

Loi sur les transports routiers
(1987)

Règlementation fédérale inter-provinciale

Loi sur la sécurité automobile
(1993)

Règlement sur la sécurité
des véhicules automobiles

Loi sur les transports

Règlement sur le transport par autobus
** Émission des permis de transport par CTQ*

Règlement sur la location des autobus

Code de la sécurité routière

Règlement sur les heures de service

Règlement sur les normes de sécurité
des véhicules routiers

Règlement sur les permis de conduire

Règlement sur l'immatriculation

Règlement sur les exemptions de l'application
du Titre VIII.I du Code

Loi concernant les propriétaires
et exploitants de véhicules lourds

Politique d'évaluation des propriétaires
et des exploitants de véhicules lourds

Transport interurbain

- ❑ Existence de 2 réseaux :
 - ◆ De base (relie les principales agglomérations, compte pour 65 % de l'ensemble des déplacements)
 - ◆ Régional (dessert l'intérieur d'une région, permet le rabattement sur le réseau de base)
 - ◆ Dessert 80 % de la population
- ❑ 34 entreprises avec permis interurbains
- ❑ 200 véhicules
- ❑ 3,5 millions de voyageurs
- ❑ 35 millions de kilomètres par année

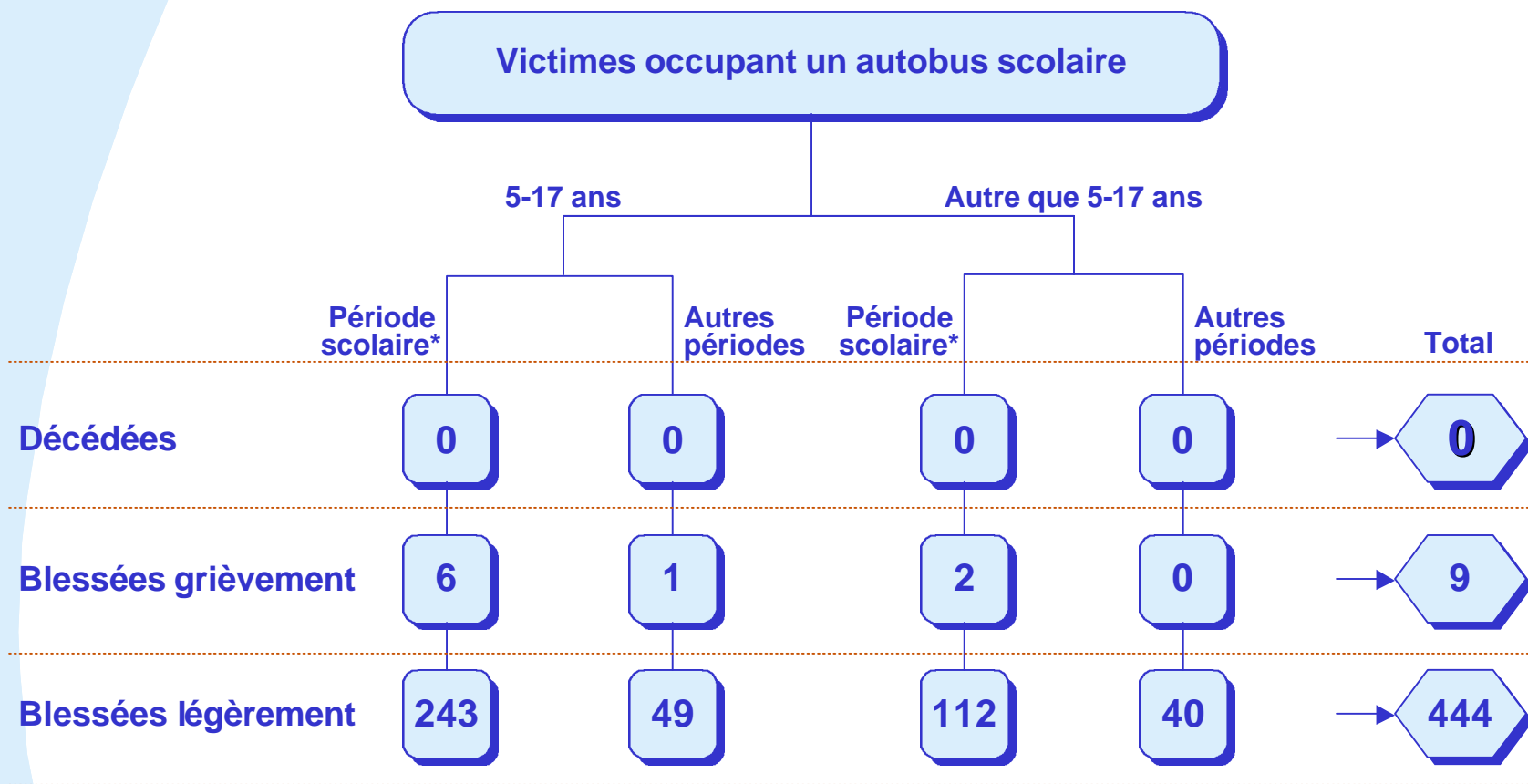
Transport nolisé

- ❑ 291 transporteurs
- ❑ 700 véhicules affectés au transport nolisé
- ❑ 45 millions de kilomètres par année au Québec
- ❑ En progression, tel que démontré par l'augmentation du nombre de permis émis au cours des dernières années



***Vic times
d'accidents***

Victimes impliquant un autobus scolaire au Québec, 1994-1998



* Période scolaire : du 1^{er} septembre au 23 juin, du lundi au vendredi, entre 07h00 et 18h00

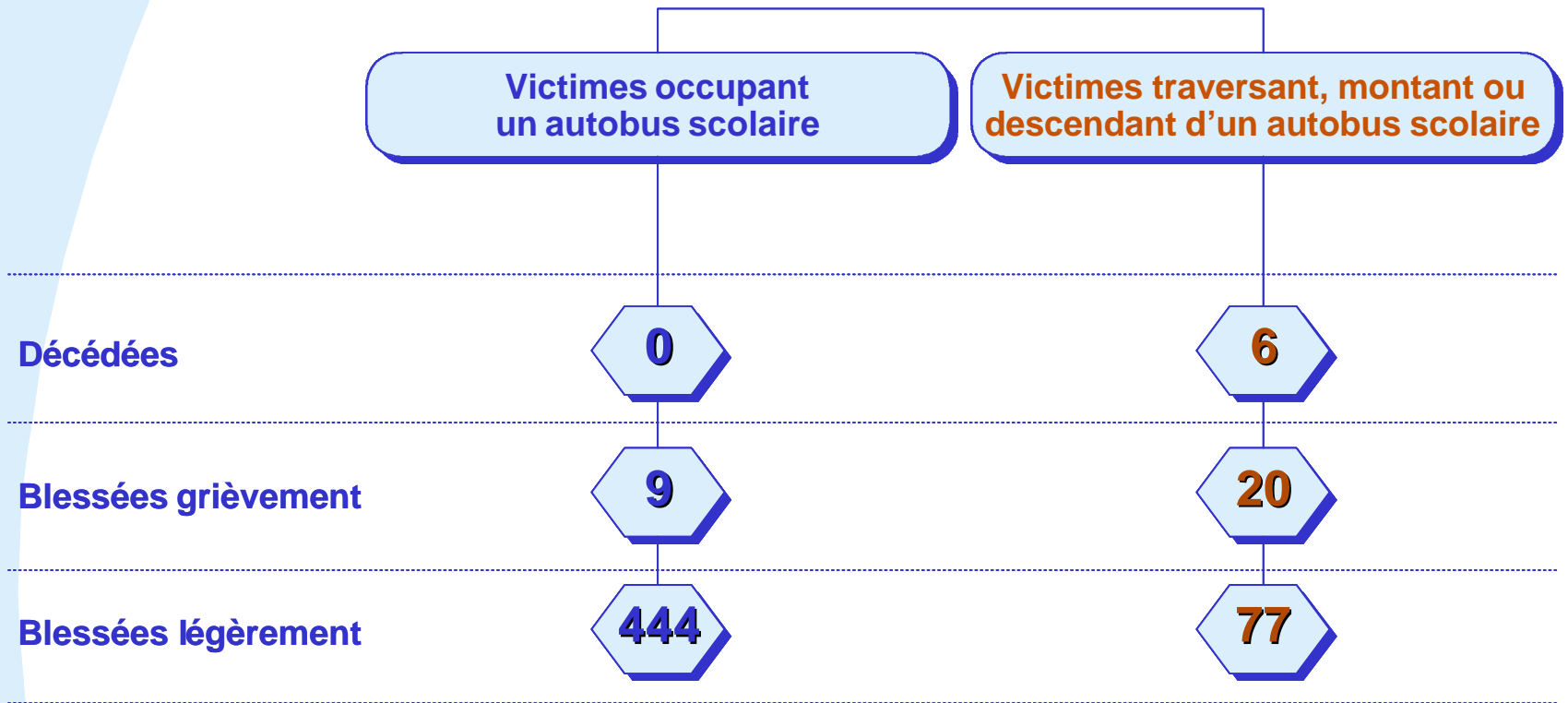
Victimes impliquant un autobus scolaire au Québec, 1994-1998

Victimes traversant, montant ou descendant d'un autobus scolaire

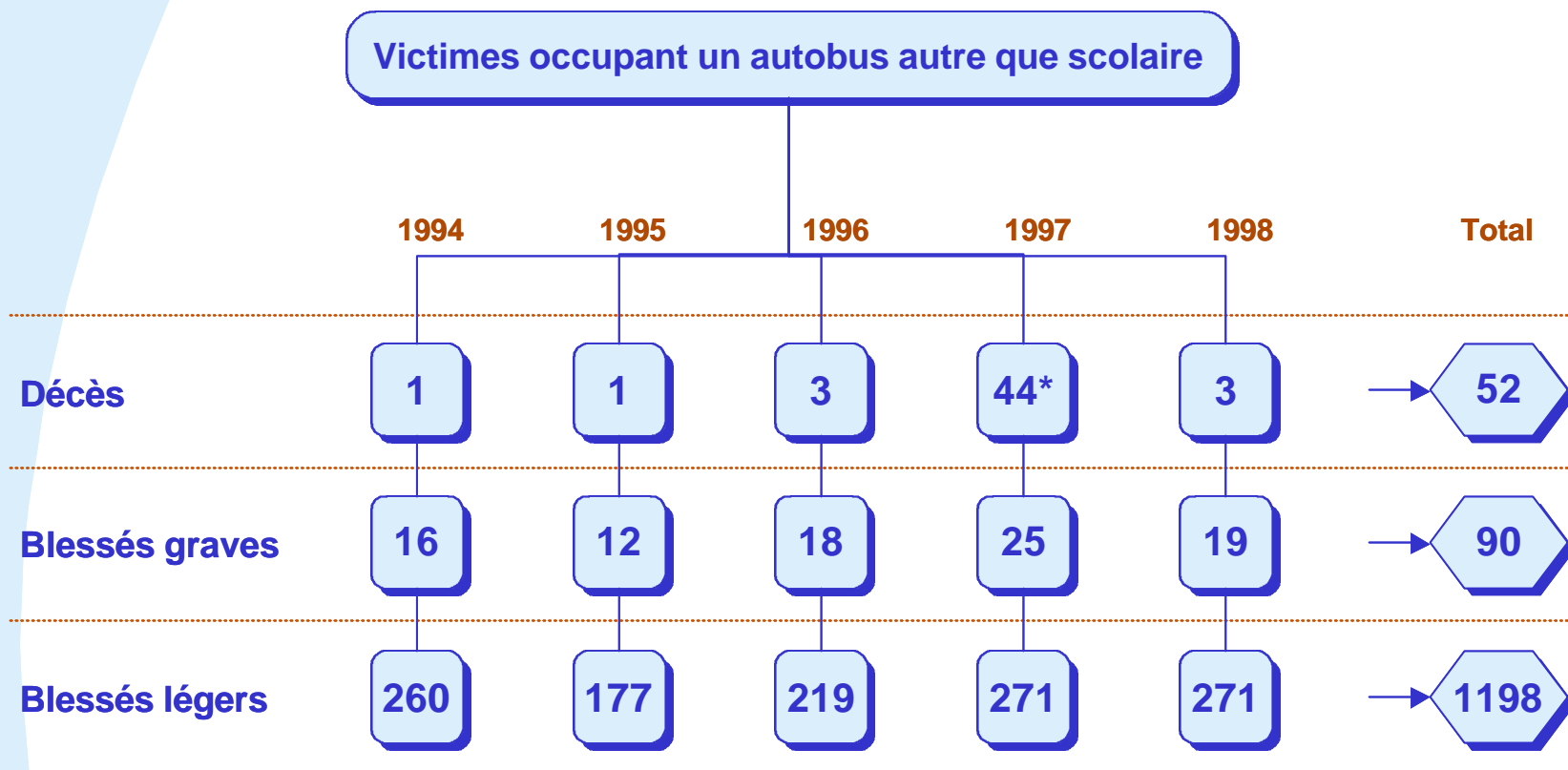
	5-17 ans		Autre que 5-17 ans		Total
	Période scolaire*	Autres périodes	Période scolaire*	Autres périodes	
Décédées	2	0	4	0	6
Blessées grièvement	13	1	6	0	20
Blessées légèrement	53	1	20	3	77

* Période scolaire : du 1^{er} septembre au 23 juin, du lundi au vendredi, entre 07h00 et 18h00

Victimes impliquant un autobus scolaire au Québec, 1994-1998



Victimes impliquant un autobus autre que scolaire au Québec, 1994-1998



* Tragédie des Éboulements

Sécurité des différents modes de transport de personnes (moyenne 1978-1997)

	Taux de décès par 10 ⁹ occupant-km	Taux de victimes par 10 ⁹ occupant-km
Automobile (véhicule léger)	12,1	599,1
Autobus scolaire	0,1	24,4
Autobus ou minibus	1,3	52,8

**L'autobus demeure, et de loin,
le mode de transport le plus sécuritaire.**



Thèmes de discussion

- ❑ ***Les conducteurs***
- ❑ ***Les véhicules***
- ❑ ***Les passagers***
- ❑ ***L'encadrement réglementaire***

Conducteurs scolaires

Nombre 10 000

Homme/Femme 60 / 40

Âge moyen 48 ans

Scolarité Diplôme d'études secondaires

Compétences spécifiques .. Titulaire d'un permis de conduire de classe 2
Formation à la tâche de 15 heures
Rafraîchissement de 6 heures aux 3 ans

Taux de syndicalisation 75 %

Salaire horaire moyen Syndiqués : 13,50 \$
Non syndiqués : 12,50 \$



Conducteurs d'autocar



	<i>Interurbain</i>	<i>Nolisé</i>
<i>Homme/Femme</i>	Majoritairement des hommes	Majoritairement des hommes
<i>Âge moyen</i>	Élevé (baby boomers)	n.d.
<i>Compétence spécifique - permis</i>	Classe 2	Classe 2
<i>- formation</i>	Service à la clientèle (97 %) Vérification avant départ Loi 430 Heures de conduite	Service à la clientèle (% élevé) Vérification avant départ Loi 430 Heures de conduite Règles applicables USA/Canada
<i>Taux de syndicalisation</i>	90 %	40 % (dans les grandes entreprises)
<i>Rémunération</i>	Horaire Bonnes conditions de travail Bonne stabilité d'emploi	Taux fixe à la journée Temps plein saisonnier

Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - Réalisées*
 - En cours*
 - Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures

Véhicules



<i>Nombre</i>	8 500	900
<i>Âge moyen</i>	6,4 ans	7,2 ans
<i>Normes de sécurité applicables</i>	35+	25+
<i>Nombre minimal d'entretiens mécaniques annuels</i>	4	4
<i>Vérification avant départ</i>	Quotidien	Quotidien
<i>Taux de non conformité majeure*</i>	4 %	6 %

* Taux de non conformité majeure pour l'ensemble des véhicules lourds : 19 %

Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - ❑ *Réalisées*
 - ❑ *En cours*
 - ❑ *Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures

Passagers

❑ 654 000 écoliers



❑ 4 millions de voyageurs interurbains



Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - Réalisées*
 - En cours*
 - Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures

Encadrement réglementaire

- ❑ 25 - 35 normes de sécurité applicables aux véhicules
- ❑ 5 lois et 19 règlements
 - ◆ Loi sur les transports routiers (1987) - TC
 - ◆ Loi sur l'instruction publique - MEQ
 - ◆ Loi sur les transports - MTQ
 - ◆ Code de la sécurité routière - SAAQ
 - ◆ Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds - MTQ

Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds

- ❑ Inscription à la Commission des transports du Québec
- ❑ Suivi et évaluation du comportement sur la route et en entreprise
- ❑ Imposition de certaines sanctions à ceux dont le comportement est jugé insatisfaisant

Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - Réalisées*
 - En cours*
 - Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures



***Merci
de votre
participation!***